

2012/5042 - Participation financière de la Ville de Lyon à la production de logement social - Lyon 1er : 23 rue Leynaud / Lyon 2e : quai Ouest 17-19 quai Perrache / Lyon 3e : 17 boulevard Pinel - 37 rue Etienne Richerand - 44-46 rue Jeanne d'Arc / Lyon 4e : 61 grande rue de la Croix-Rousse / Lyon 5e : Résidence Universitaire Philomène Magnin 1 place Abbé Larue - 9-10 quai des Etroits / Lyon 7e : 27 avenue Berthelot – 15 boulevard Yves Farge / Lyon 8e : Résidence Blue Factory 107 avenue Général Frère – 38 rue Audibert Lavrotte – 105 et 109 avenue Jean Mermoz Ilot casino – 139 rue Marius Berliet – 102 rue Maryse Bastié – 13bis rue du Bocage / Lyon 9e : Ilot Marietton Diebold avenue des Deux Joannès (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 10/12/2012, p. 2851)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Ce rapport concerne la participation financière de la Ville de Lyon à la production de logement social.

Cette délibération porte sur 17 opérations pour un total de 272 logements dont 260 sont financés pour une participation de 1 200 000 euros de la ville, ce qui porte à 6 millions d'euros la participation de la Ville de Lyon sur l'année 2012 pour les opérations de logements sociaux.

Et la programmation pour l'année 2013 s'annonce plutôt favorable puisque nous devrions dépasser les 1 700 logements sociaux financés et donc une nouvelle fois dépasser l'objectif du PLH qui est porté à 1 500 logements, même si, bien évidemment, celui-ci devra être revu au regard de la nouvelle loi portant l'obligation de 25 % de logements sociaux par rapport aux résidences principales.

Donc, ce rapport a reçu un avis favorable de la commission.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)